

La sortie de crise passe par l'investissement

Après avoir finalisé la transition politique, la Tunisie doit désormais s'attaquer aux problèmes socio-économiques qui n'ont pu être affrontés par les gouvernements qui se sont succédés depuis la Révolution.

Les défis sont multiples : relance de l'économie, résorption du chômage, rétablissement des finances publiques et de la situation extérieure... Autant de maux qui ne peuvent être rétablis que par **l'impulsion de l'investissement**, seule voie pour entériner une reprise durable.

Les autorités ne peuvent activer la baisse des taux d'intérêt pour relancer l'investissement au risque de voir ressurgir l'inflation. Elles devront alors mettre le cap sur les réformes et les annonces 'fortes' en vue de ranimer la confiance et le moral des entreprises. La refonte du Code d'investissement abonde dans le bon sens mais devrait s'accélérer, pour plus d'efficacité.

■ Situation générale de l'économie tunisienne

Déjà difficile, la situation économique du pays s'est davantage aggravée en ce début d'année : Croissance en deçà des attentes, chômage persistant, effondrement de l'investissement, finances publiques malmenées, détérioration de la situation extérieure... Retour sur les principaux maux qui rongent la Tunisie.

1- Une croissance en berne :

3% : telles sont les dernières estimations du Gouvernement - appuyées par le FMI - du taux de croissance pour l'année en cours. **La Tunisie traverse ainsi son ralentissement le plus prolongé depuis plusieurs décennies.**

Tout comme 2011, année de la Révolution, cette année 2015 sera sauvée par une bonne saison agricole (d'huile d'olive en l'occurrence).

Hormis ce secteur primaire, toutes les autres activités décèlent ou reculent, avec à leur tête : l'activité minière (arrêt quasi-total de la compagnie de phosphates) et électromécanique (qui subit les séquelles de la baisse de la demande européenne).

De manière plus rétrospective, il est intéressant de noter que depuis quatre ans, le secteur des services non marchands (càd, les services fournis par l'administration) apparaît comme un nouveau catalyseur de la croissance économique.

Ce basculement - qui s'explique par l'augmentation des salaires dans la fonction publique* - est loin d'être réjouissant surtout dans le contexte actuel où le secteur public est peu habilité à améliorer sa productivité, et donc, à créer de la richesse à moyen terme.

2- Un chômage persistant :

La grave crise que traverse la Tunisie n'a évidemment pas pu résoudre les problèmes du marché du travail. Selon les derniers chiffres publiés par l'INS, le nombre de chômeurs dépasse aujourd'hui les 600.000 personnes, soit 15% de la population active et serait même deux fois plus élevé (30%) dans la famille des jeunes diplômés du supérieur.

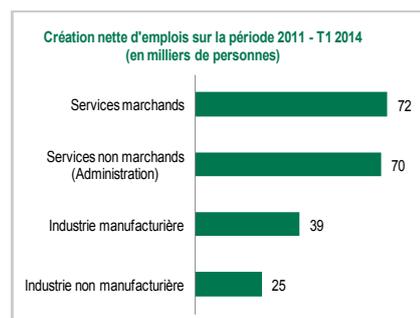
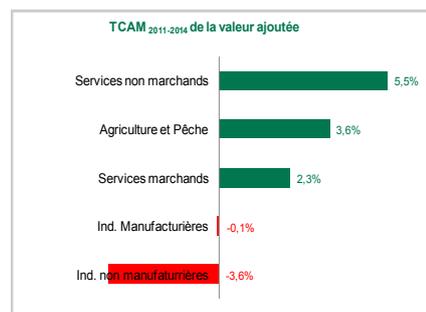
Le taux de chômage a décliné comparativement au lendemain de la Révolution (fin 2011-début 2012) où il effleurait les 20%; une baisse en grande partie absorbée par l'administration qui a été un important gisement d'emplois. Sans les 70.000 recrutements nets dans le secteur public, ce taux aurait persisté à 18%.

L'économie tunisienne en chiffres

- **3%** : Taux de croissance en 2015
- **5.3%** : taux d'inflation
- **5% du PIB** : déficit budgétaire
- **40 Milliards de DT** : encours de la dette publique
- **15%** : taux de chômage

Structure du PIB tunisien	2010	2014
Agriculture et Pêche	8%	9% ▲
Industries manufacturières	18%	16% ▼
<i>Dont Industrie mécanique & Electrique</i>	5%	5%
<i>Dont Textile</i>	4%	3%
Industries non manufacturières	13%	11% ▼
<i>Dont Mines & Hydrocarbures</i>	8%	6%
Services marchands	44%	45% ▲
<i>Dont Transport</i>	9%	8%
<i>Dont Commerce</i>	8%	8%
<i>Dont Tourisme</i>	5%	4%
Services non marchands	17%	19% ▲
Total	100%	100%

Source : INS

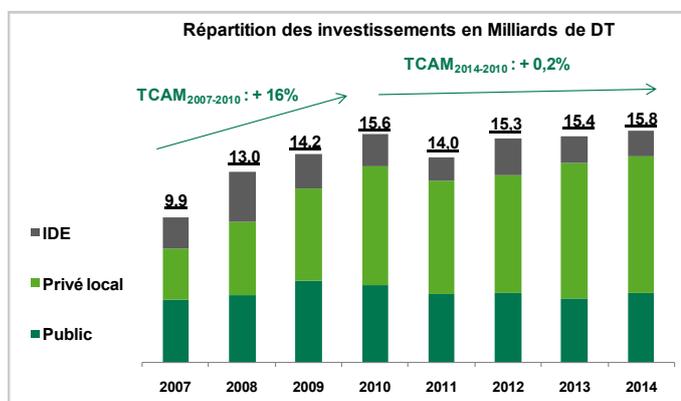


Source : INS

* La valeur ajoutée retenue pour le secteur des services marchands est la masse salariale

2- Un investissement en panne:

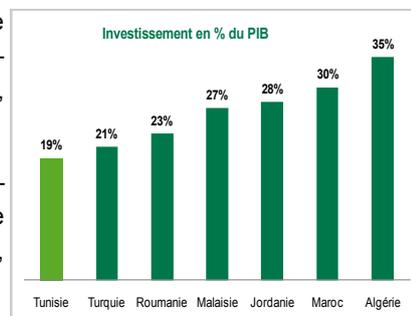
A première vue, et comme le démontre le graphique ci-dessous, l'investissement a fait du surplace depuis 2010. Une 'résistance' qui retomberait d'un cran (-15%) si l'on tenait compte de l'effet de l'inflation pour les investissements locaux et de l'effet change pour les IDE.



L'investissement c'est avant tout une question de confiance

Avec une enveloppe d'à peine 16 milliards de DT, ne dépassant pas 20% du PIB et qui stagne depuis trois ans, la Tunisie est bien à la traîne en matière d'investissement. Sans doute accentuée par la Révolution, cette carence ne date pas d'hier; car même dans ses années 'phare', notre économie affichait un taux d'investissement de seulement 25% du PIB.

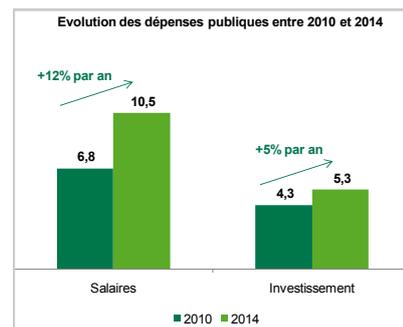
La relance de l'investissement ne pourrait se faire - comme le voudrait une situation ordinaire - par la baisse des taux d'intérêt, au risque de voir l'inflation ressurgir de plus belle. La seule manœuvre possible pour le Gouvernement est donc de restaurer le moral des investisseurs, **car l'investissement, c'est avant tout une question de confiance.**



Grèves à outrance, bureaucratie, administration léthargique, non respect de la loi... sont autant de facteurs dissuasifs pour les investisseurs qui restent frileux et hésitants en attendant des jours meilleurs. Les étrangers, de leur côté, ressentent peut être une certaine sympathie vis-à-vis de la Tunisie pour avoir achevé avec succès sa transition politique mais n'ont pas encore franchi de manière franche le pas vers l'investissement.

Et puis le secteur public ne donne pas l'exemple. Freiné par sa machine administrative, le gouvernement n'arrive pas à déployer l'enveloppe d'investissement promise. Sur une enveloppe annuelle de 5 milliards de dinars, l'Etat n'en décaisse réellement que la moitié chaque année. Du coup, les fonds qui ne sont pas mis à contribution dans les projets de développement sont détournés vers les dépenses courantes - et non productives - notamment les salaires. Une orientation pour le moins court-termiste cherchant à étouffer les tensions sociales au détriment de l'investissement, seul créateur de richesse à long terme et dont les séquelles sur les finances publiques sont sans appel.

Un secteur public qui ne donne pas l'exemple



4- Des finances publiques malmenées:

Les finances publiques s'essouffent par un **effet ciseau** : tassement des revenus d'un côté (difficultés à récolter les impôts, manque à gagner du Groupe Chimique, tarissement des privatisations ...) et une explosion des dépenses, avec à leur tête, les salaires. Le déficit budgétaire excède aujourd'hui les 4 milliards de dinars alors qu'il ne dépassait pas le milliard de dinars en 2010.

Pour financer ce creusement, il y a eu inévitablement un recours à la dette, qui s'élève désormais à 40 milliards de DT, soit 50% du PIB (contre 40% en 2010).

Avec les nouvelles donnes internes (croissance économique en deçà des objectifs) et externes (baisse du prix du pétrole), le Gouvernement devra réviser son budget. Une version actualisée qui soulagera sans doute l'enveloppe de la compensation mais avec peu d'impact sur le déficit budgétaire, qui continue à subir les revendications sociales.

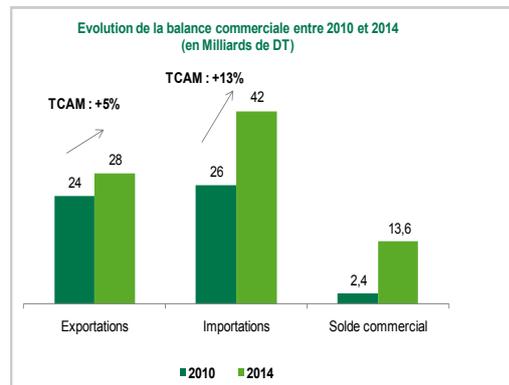
En tout état de cause, nous espérons que ce soulagement 'conjoncturel' n'amènera pas les autorités à renoncer - ou reporter - les réformes structurelles annoncées, aussi douloureuses soient-elles (fiscalité, compensation, douanes...).

5- Détérioration de la situation extérieure

La détérioration de la situation extérieure est due principalement à l'aggravation du déficit commercial (export - import) qui a dépassé en 2014 les 13 milliards de dinars. **En d'autres termes, la Tunisie achète, chaque mois, de l'étranger 1 milliard de DT de plus que ce qu'elle ne vend !**

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette baisse de régime :

- des exportations en berne face au ralentissement économique en Europe qui accapare 70% des exportations tunisiennes, de la fermeture régulière des frontières libyennes et des difficultés logistiques récurrentes (ports, douanes...);
- Une augmentation plus rapide des importations sous accentuée par la dépréciation du dinar.



Le secteur off shore, encadré par la fameuse « loi 72 », joue un rôle incontestable dans le dynamisme des exportations où il contribue à hauteur de 65%. Ce régime a par ailleurs permis de « limiter les dégâts » et de neutraliser la baisse du taux de couverture* qui a résisté autour de la barre de 70% (puisque les sociétés offshore affichent un taux de couverture de plus de 150%).

Les sociétés off shore ont bénéficié pendant quatre décennies d'un cadre fiscal avantageux (exonération totale de l'impôt), qui explique en même temps la réussite - manifeste - de ce créneau. La récente loi, entrée en vigueur en 2014, d'imposer une fiscalité sur l'export risque d'avoir des conséquences dommageables à moyen terme. Ce n'est pas tant le niveau de taux qui dissuade (qui reste relativement faible, à 10%) mais plutôt l'effet de signal vis-à-vis des investisseurs étrangers. Un effet collatéral qui n'est pas de nature à encourager l'attraction d'IDE dans notre pays.

Si le déficit commercial n'est pas en soi un signe de mauvaise santé, il pose des problèmes s'il perdure et se creuse; et c'est bien le cas de la Tunisie. Car un déficit extérieur, à l'instar de tous les déficits, doit être financé. Et c'est pour cette raison que la Tunisie a fait son *come back* sur les marchés internationaux en janvier dernier pour l'émission de l'eurobond et que les institutions internationales ont été sollicitées.

■ A quand une sortie de crise ?

Les questions d'ordre politique étant désormais derrière nous, il est grand temps de s'attaquer - sérieusement - aux chantiers économiques et sociaux, exposés plus haut. **Et le mot d'ordre pour la sortie de crise tient dans la relance de l'investissement**, car sans investissement, il n'y aura pas de reprise durable à moyen terme.

Il serait innocent de prétendre que cette problématique pourrait être réglée sur les deux prochaines années mais ses graines doivent être semées aujourd'hui.

A notre sens, il faudrait un véritable « **Big Bang** » pour mettre fin à l'attentisme persistant des entreprises, en annonçant des mesures fortes pour restaurer l'Etat de droit, instaurer la sécurité, moderniser l'administration, accélérer les réformes...

Priorité du gouvernement, la réforme du Code d'incitation aux investissements abonde dans ce sens. Au bout de 22 ans, la réglementation en vigueur s'est essouffée et montré ses limites face à une nouvelle réalité socio-économique.

La nouvelle version - bien plus compacte et compréhensible - s'est voulue une refonte totale et a brassé très large : allègement des autorisations préalables, réduction - quoique timide - du champ d'intervention de la CSI, nouvelle gouvernance institutionnelle visant à regrouper l'arsenal de structures et mécanismes d'appui, création d'un Fonds de fonds, protection des investisseurs... Des idées séduisantes qui risquent de mettre du temps pour s'officialiser, en attendant de passer par l'Assemblée des Représentants du Peuple, mais a-t-on vraiment le temps?

*Le taux de couverture est le rapport entre les exportations et les importations.

Département Recherches & Etudes

Rym GARGOURI BEN HAMADOU
Lilia KAMOUN TURKI
Aicha MOKADDEM
Hamza BEN TAARIT